

Association l'Avenir Ensemble

Le Président
Jean-Marie ANGOTTI
15 bd des courlis
85460 L'Aiguillon sur mer

L'Aiguillon sur mer
Le 26 Février 2013

à Monsieur le Président
de la République
Palais de l'Elysée
55 Rue du faubourg Saint-honoré
75008 Paris

Objet : Protection de la commune de L'Aiguillon sur Mer
contre les submersions marines.

Monsieur le Président de la République,

Nous vous avons lancé un SOS de détresse, il y a un an, le 20 février 2012, quand vous étiez candidat à la présidence de la république pour nous aider et faire avancer un dossier, très simple, de protection avec digues de notre commune.

Vous nous avez répondu, le 3 avril 2012, et vous avez écrit : « il s'agit d'éviter qu'un risque de submersion marine n'ait pour conséquence la désertification de l'espace littoral » et « je ferai en sorte que les préfets respectent les calendriers mis en place dans les communes du littoral vendéen afin d'assurer au plus vite la protection des personnes et des biens dans cette région qui nous est chère »

Depuis la tempête Xynthia, trois ans sont passés durant lesquels la population a sagement attendu des travaux de protection ; aujourd'hui peu de travaux ont été faits pour protéger l'ensemble de la commune et l'inquiétude est grande .Il est temps que l'Etat fasse le nécessaire et aide les maitres d'ouvrage à réaliser les protections nécessaires.

Au lendemain de la tempête nous avons accueilli le Président Sarkozy avec une cohorte d'élus. Il y a eu 29 morts sur la commune voisine de LA FAUTE SUR MER et à la suite de cette visite, il a décidé de faire raser les zones dites à risques, y compris à L'AIGUILLON SUR MER en

démolissant sept cents maisons ce qui a couté des dizaines de millions d'euros .Dans le même temps rien n'a été fait pour protéger ceux qui sont restés et qui veulent continuer à vivre dans ce secteur.

L'Etat a dépensé des sommes importantes pour le rachat et la démolition des maisons, croyant ainsi avoir réglé le problème, et pour la protection les préfets successifs ont conduit les élus dans les longs labyrinthes des dossiers administratifs (PAPI) qui n'aboutiront pas avant 5 ans.

Notre association « l'Avenir Ensemble », a écrit à plusieurs reprises au représentant de l'Etat dans le département, pour que des mesures soient prises dans les meilleurs délais afin d'assurer la protection des personnes et des biens (3000 maisons dans l'agglomération de L'Aiguillon sur Mer). On nous propose toujours le très long calendrier de l'éventuel PAPI .Nous avons aussi saisi et rencontré notre député M. Hugues FOURRAGE pour qu'il alerte la ministre de l'Environnement mais là nous n'avons eu aucun retour .Malheureusement ils ne mesurent pas le risque pour les populations si rien n'est fait au niveau d'une protection évidente et simple.

Nous souhaitons, à nouveau, attirer votre attention sur notre situation qui est insupportable et dangereuse et nous vous demandons d'intervenir rapidement auprès des services de l'Etat, Préfet de département et Préfet de région pour qu'ils aident les maitres d'ouvrage à réaliser l'intégralité des travaux de protections avec les financements nécessaires.

Vous êtes notre dernier recours dans cette catastrophe naturelle et administrative et nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre situation.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

Le Président de l'Avenir Ensemble